

## RÉUNION RESTREINTE

# RELEVÉ DE CONCLUSIONS

### Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest face à une crise alimentaire et nutritionnelle majeure pour la deuxième année consécutive avec 27.1 millions de personnes menacées pendant la soudure 2021 :

*Répondre rapidement et de manière coordonnée à l'urgence, tout en renforçant l'engagement politique en faveur d'alternatives plus durables face à la récurrence des crises et à la demande croissante d'assistance alimentaire dans la région.*

—  
Placée sous les auspices des Commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la réunion restreinte rassemble les principales parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région (ministres et autres représentants, responsables des organisations régionales, société civile et secteur privé, partenaires techniques et financiers). Elle est co-organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

—

1. Tenue par visioconférence, la réunion restreinte a rassemblé près de 200 participants. Les participants ont validé les résultats définitifs de la campagne agropastorale 2020-21 et de la situation alimentaire et nutritionnelle. Ils ont examiné les plans de réponse face à la crise alimentaire et nutritionnelle 2021. L'action du gouvernement malien au service de la résilience des populations vulnérables a fait l'objet d'échanges lors de la session du Groupe d'experts seniors de l'Alliance globale pour la résilience (SEG-AGIR). Les membres du Réseau ont également fait le point sur l'exercice pilote du Burkina Faso qui a évalué sa capacité de leadership en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'adaptation des instruments PREGEC aux environnements multirisques y compris l'intégration du genre, a été débattue. Les membres ont échangé sur le thème de la 3<sup>e</sup> évaluation de la Charte PREGEC et celui de la 37<sup>e</sup> réunion annuelle du RPCA, le Comité de veille citoyenne de la Charte, ainsi que sur les enjeux et les préparatifs du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires prévu en septembre.
2. En dépit des perturbations liées à la pandémie de Covid-19 et à des poches d'inondations et de sécheresse, la campagne agropastorale 2020-21 a été globalement bonne. La production céréalière est évaluée à 74.3 millions de tonnes, en hausse de 0.6 % par rapport à la campagne dernière et de 9 % par rapport à la moyenne quinquennale. Toutefois, comparativement à la campagne dernière, une baisse de 8 % de la production céréalière est observée en Côte d'Ivoire et en Guinée. La production moyenne par habitant est de 175 kg, en hausse de 1 % comparativement à la moyenne quinquennale. La production de tubercules, estimée à 194.9 millions de tonnes, est en hausse de 11.6 % par rapport à la moyenne quinquennale. La situation pastorale est marquée par une disponibilité satisfaisante en pâturages et points d'eau, mais l'accès à ces ressources demeure toujours très limité dans plusieurs zones de conflit. De même, les mesures de santé publique face à la Covid-19 continuent d'entraver, voire de bloquer, la transhumance transfrontalière – près de 57 000 éleveurs avec un total de 1.5 million de têtes de bétail bloquées en janvier 2021 – affectant les moyens d'existence des éleveurs et des autres acteurs de l'économie pastorale.
3. Le Réseau note la persistance de facteurs exacerbant les crises alimentaires, pour lesquelles une veille accrue s'impose :
  - ▶ La crise sécuritaire qui engendre d'importants flux de personnes déplacées internes (plus de 1.1 million et de 2 millions, respectivement au Burkina Faso et au Nigéria) et une augmentation insupportable de l'assistance alimentaire et humanitaire ;

- ▶ Les effets de la pandémie de Covid-19 qui fragilisent les moyens d'existence des populations vulnérables, notamment celles de l'économie informelle. La gestion de la pandémie et de la crise sécuritaire pèse lourdement sur les budgets des États, limitant leurs capacités à répondre à l'urgence alimentaire, et à s'attaquer davantage aux causes structurelles du problème ;
- ▶ L'inflation qui persiste dans plusieurs pays (Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Leone) ; les effets imbriqués de l'inflation et des crises sécuritaire et sanitaire provoquent la hausse des prix des denrées – plus de 40 % par rapport à la moyenne quinquennale au Libéria, au Nigéria et en Sierra Leone – fragilisant l'accès des ménages vulnérables aux aliments.

**4.** Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la région fait face à une crise alimentaire et nutritionnelle sans précédent. Les résultats des analyses du Cadre harmonisé indiquent que près de 19.6 millions de personnes, dont 9.2 millions au Nigéria, ont besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate. Ce chiffre pourrait atteindre 27.1 millions de personnes, dont 12.8 millions au Nigéria, en juin-août si des mesures appropriées ne sont pas prises. Environ 51 millions de personnes additionnelles, actuellement sous pression alimentaire (phase 2), pourraient basculer en situation de crise si des actions d'atténuation ne sont pas mises en œuvre ; ce chiffre risque d'atteindre 67 millions pendant la soudure. En 2020, plus de 1.5 million d'enfants malnutris de 6 à 59 mois ont été admis dans les centres de récupération, et la situation nutritionnelle générale pourrait se dégrader davantage en 2021, avec la persistance de la crise sécuritaire, occasionnant la fermeture de centres de santé et d'écoles, privant les enfants de cantine scolaire. Face à cette urgence alimentaire, **le Réseau lance un appel à l'action rapide et coordonnée** de l'ensemble des parties prenantes. Il recommande notamment à la CEDEAO, à l'UEMOA et au CILSS, de se concerter afin de **déclencher, au plus vite, les mécanismes de solidarité régionale face aux crises alimentaires en soutien à l'effort de leurs États membres**, comme ce fut le cas en 2020.

**5.** Le Réseau souligne l'extension inquiétante des foyers d'urgence alimentaire dans la région. Outre les foyers récurrents du Liptako-Gourma, du Bassin du Lac Tchad et du Nord Nigéria, en grande partie liés à la crise sécuritaire, s'est installé depuis trois ans celui du golfe de Guinée. Ce dernier, provoqué par l'inflation, concerne notamment la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone, avec respectivement 0.68, 0.94 et 1.8 million de personnes qui pourraient être affectées par la crise pendant la soudure 2021 ; la Sierra Leone enregistrant pour la deuxième année consécutive plus d'1 million de personnes concernées. Le Réseau réitère ainsi à la CEDEAO sa recommandation formulée en avril 2020 sur l'urgence **d'accompagner les États concernés dans la mise en œuvre de mesures vigoureuses d'atténuation et de renforcement de la résilience des ménages vulnérables face aux effets de l'inflation.**

**6.** La gestion de la crise alimentaire 2020 a remis en lumière le défi crucial de coordination. Elle a aussi rappelé le manque cruel de financement des plans de réponse face à une demande d'assistance alimentaire sans cesse croissante. Ces difficultés surviennent dans un contexte de fortes tensions budgétaires dans les pays du fait de la superposition des crises (alimentaire, sécuritaire, sanitaire,

etc.). La nécessité permanente de faire face à à l'urgence compromet les capacités des gouvernements à investir pour s'attaquer aux racines structurelles de la faim et de la malnutrition. Face à cette situation intenable, le Réseau invite l'ensemble des parties prenantes à **changer radicalement de paradigme et à renforcer la mobilisation politique en faveur d'options plus durables** s'attaquant aux fondamentaux de la chronicité alimentaire et nutritionnelle. À cet effet, il réitère l'appel de sa 35<sup>e</sup> réunion annuelle, invitant les États, avec le soutien des organisations régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS) et des partenaires, **à réorienter fondamentalement leurs priorités d'investissement en faveur de l'essor de systèmes alimentaires locaux durables et résilients**, ainsi que du renforcement des moyens d'existence et de la résilience des plus vulnérables.

**7.** S'appuyant sur les acquis du Mali en matière de résilience, les membres du SEG-AGIR invitent les États et l'ensemble des parties prenantes à consentir plus d'investissements structurants et dans la durée en faveur de la résilience des plus vulnérables. Cela constitue la meilleure alternative pour s'attaquer aux causes profondes de la faim et de la malnutrition et par conséquent rompre le cercle vicieux des crises alimentaires répétitives.

**8.** Cette ambition passe également par la nécessité de donner une forte impulsion aux systèmes alimentaires de la région. Les membres du Réseau demandent à la CEDEAO, à l'UEMOA et au CILSS, de saisir l'opportunité du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires pour faire valoir une vision partagée sahélienne et ouest-africaine des enjeux alimentaires. Ils les encouragent dans leur démarche de mise en place d'un Groupe Technique de réflexion inclusive sur le sujet. Ils saluent l'engagement du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à tenir une réunion de ses membres fin mai. Cette réunion, ainsi que la dernière édition « Maps & Facts » sur les transformations des systèmes alimentaires, préparée par le Secrétariat du CSAO, nourriront, entre autres, le groupe de réflexion et de contribuer à la formulation d'une vision régionale.

**9.** La réunion salue l'amorce de l'adaptation des instruments PREGEC et de gouvernance de la sécurité alimentaire. Les participants réitèrent toutefois leur appel à l'intégration effective de la dimension genre dans le processus d'innovation en cours. L'expérience pilote du Burkina Faso confirme la pertinence de l'outil d'analyse du leadership de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (C-GovSAN), en aidant les pays dans l'identification de leurs faiblesses et la recherche de mesures correctives. Les participants félicitent le Burkina Faso et exhortent les autres pays à accélérer leurs exercices d'auto-analyse afin de favoriser un partage mutuel d'expériences. Ils saluent également les avancées du dispositif de veille citoyenne sur l'application de la Charte PREGEC et encouragent la société civile à intensifier l'interpellation dans la perspective de la 3<sup>e</sup> évaluation qui aura pour thème « *Efficacité des mécanismes de protection sociale et de solidarité régionale en réponse aux causes structurelles des crises alimentaires et nutritionnelles* ».

**10.** Aux termes de leurs travaux, les membres du Réseau conviennent de tenir la 37<sup>e</sup> réunion annuelle du RPCA les 6-7 décembre 2021 avec comme thème central « *Femmes, conflits et enjeux alimentaires et nutritionnels* ». Des consultations seront menées d'ici la fin du premier semestre afin de convenir des modalités de sa tenue (virtuelle, présentielle) ainsi que le choix éventuel du pays hôte (si présentielle possible) à la lumière des avancées en matière de gestion de la pandémie de Covid-19.